

**LETTRE DES AMIS n° 115****\* RAPPEL**

**Samedi 25 juin, visite de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse et de l'Hospice de la Grave** sous la conduite de Mme **Lise Enjalbert**, Présidente de l'Association des Amis de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et de l'Hôpital de la Grave.

**Rendez-vous à 10 heures précises à l'entrée de l'Hôtel-Dieu, 2, rue Viguerie.**

Indiquons que **Madame le Professeur Lise Enjalbert** est l'auteur de deux excellentes plaquettes : l'une consacrée à "*Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse*", l'autre à l'Hôpital "*Saint-Joseph de la Grave Toulouse*" qui vient de paraître ces jours-ci.

**\* TRÈS IMPORTANT**

"En raison des travaux d'extension, de construction d'une nouvelle salle de lecture et d'aménagement de l'accueil et des bureaux, la **salle de lecture des Archives départementales sera fermée au public à partir du 1er juillet au soir jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement** mais qui pourrait se situer dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre".

**Le Directeur des Archives  
de la Haute-Garonne,**

**Bernadette SUAU**

Association  
**Les amis des archives**  
de la Haute-Garonne

**\* ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

En raison des travaux importants entrepris aux Archives départementales, l'**Assemblée générale de notre Association sera, exceptionnellement, cette année, retardée.**

Dès que les travaux seront terminés nous fixerons, en accord avec Madame Suau, une date pour la tenue de notre Assemblée générale qui vous sera communiquée en temps utile.

### \* AVIS DE PUBLICATION

Grâce à la compétence, au dynamisme et au dévouement de notre ami **Gilbert Imbert**, chargé des publications au sein de notre Association, les Amis des Archives de la Haute-Garonne viennent de publier la thèse magistrale de **Georges Fournier**, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail "*Démocratie et vie municipale en Languedoc, du milieu du XVIIIe au début du XIXe siècle*".

Cet ouvrage "monumental" de plus de 1000 pages, illustré de multiples cartes, graphiques et tableaux, "*servira (désormais) d'exemple et de référence, comme l'indique fort justement dans sa préface le grand historien Michel Vovelle, à tous les chercheurs qui s'engagent aujourd'hui dans la prospection des chantiers provinciaux d'une Révolution trop longtemps vue de Paris*".

Si vous souhaitez acquérir cet ouvrage, vendu au prix de 345 F, contactez-nous sans tarder.

Par ailleurs, notre Association va éditer dans les prochains jours les "**Actes du 47e Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne**" qui s'est tenu à Toulouse les 11, 12 et 13 juin 1993.

Ce sont, en tout, 23 interventions qui ont été regroupées sous le titre général "*Toulouse et le Midi toulousain entre terre et ciel : du Moyen Age à nos jours*". L'ensemble représentera un ouvrage de plus de 400 pages abondamment illustré dont voici le sommaire :

1. Pierre Gérard :  
Entre Tarn et Garonne. Sur les pas des chanoines de Saint-Sernin. Xe-XIIe siècles.
2. Maurice Berthe :  
Chartes de coutumes et libertés rurales dans le Midi de la France au Moyen Age.
3. Annie Charnay :  
La juridiction de Fronton au début du XVIe siècle : une garenne de larrons.
4. Jean-François Delord :  
Fronton et les malheurs du temps : l'année 1621.
5. Jean Rousseau :  
Évolution de la propriété foncière près de Toulouse : Tournefeuille 1134-1787.

- 
6. Jack Thomas :  
Autorités municipales et marchés aux grains dans le Sud-Ouest. 1730-1789.
  7. Jean-Luc Laffont :  
Menace et prévention des incendies à Toulouse sous l'Ancien Régime.
  8. Bertrand de Viviès :  
De L'Isle d'Albigeois, aux îles d'Amérique ou le rêve de fortune des Mercery.  
1660-1750.
  9. Marie-Thérèse Blanc-Rouquette :  
Une collection de nouvelles à la main de Gillet aux Archives de la Haute-Garonne.  
1763-1765.
  10. Vincent Thébault :  
Le patrimoine foncier des bourgeoisies toulousaines.
  11. Simone Henry :  
La nouvelle zone industrielle de Saint-Girons (Ariège).
  12. Robert Gillis :  
Toulouse et l'Industrie : des moulins sur la Garonne à la conquête de l'air et  
de l'espace.
  13. Robert Marconis :  
Midi-Pyrénées, déclin et renouveau. Pour une relecture de l'histoire contemporaine  
de la région.
  14. René Toujas :  
Le maintien en 1830 de la Croix de la Mission de 1828 sur la place publique de  
la cathédrale de Montauban.
  15. Alain Smitarello :  
L'Hôtel du Bourg à Toulouse et sa conception spatiale.
  16. Franck Florenson :  
L'Hôtel de Lamothe à Toulouse.
  17. Sylvie Flandin :  
Larra. Un château des lumières aux portes de Toulouse.
  18. Marie-Noëlle Fruneau :  
Le parc du château Maniban à Blagnac au XVIIIe siècle.
  19. Florence Feix :  
Le rôle de l'estampe dans l'enseignement de l'Académie royale de peinture.
  20. Christian Mange :  
Les peintures religieuses de Bernard Bénézet à Toulouse.

21. Catherine Bourdieu :  
Pierre Affre et l'art du rétable à Toulouse.
22. Alette Neyret :  
L'architecte Maduron et le Comte de Chalvet. 1742-1748.
23. Jean Nayrolles :  
L'architecture néo-romane dans le Midi toulousain.

Nous vous communiquerons les conditions d'acquisition de ce nouvel ouvrage dès qu'il sera disponible.

## \* POUR INFORMATION

### 1) Société d'Études et Recherches de l'Ancien Pays de Nébouzan

Nous avons reçu le numéro de l'année 1994 de la Revue "*Nébouzan*" éditée par la Société d'Études et Recherches de l'Ancien pays de Nébouzan.

Parmi les nombreux et très intéressants articles contenus dans l'édition 1994 de la revue, nous avons relevé plus particulièrement celui de M. **René Souriac**, professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail, intitulé : "*Vivre en Comminges au XVIe s.*", ainsi que ceux de notre ami, **Guy-Pierre Souverville**, Président de la Société. L'un d'eux est consacré aux "églises de Boudrac", un autre à "la navigation fluviale dans le haut Comminges" un troisième enfin est intitulé : "*Le Nébouzan occidental à l'aube du 19e siècle*".

Indiquons que **pour adhérer à la Société** et recevoir la revue "*Nébouzan*" il suffit de prendre contact avec Mme Claire Cenci, 149. boulevard Déodat de Séverac - 31300 Toulouse.

Rappelons enfin que la "Société d'Etudes et Recherches de l'Ancien Pays de Nébouzan" a été choisie, cette année, pour organiser le **48e Congrès de la "Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne"** qui se tiendra les 24, 25 et 26 juin à Lannemezan et Saint-Plancard. (Voir le programme joint à la lettre).

### 2) Deuxièmes rencontres cisterciennes en Comminges

Ces rencontres sont périodiquement organisées, en Comminges, afin d'échanger, approfondir et étendre nos connaissances d'un thème cistercien étudié en vue d'en publier la synthèse.

Le thème des 2èmes Rencontres, qui se tinrent du 21 au 23 avril, était : "**Les Feuillants et le vénérable Jean de La Barrière**". Elles furent organisées par les Associations Savès-Patrimoine et Sauvegarde de l'abbaye de Bonnefont.

Il est bien évident qu'un simple compte rendu ne peut traduire l'ensemble des communications et débats, ni même d'enseignement des visites corrélatives. C'est donc un très bref résumé que nous vous présentons afin que nos Amis des Archives de la Haute-Garonne soient informés de cette manifestation culturelle à laquelle votre Président et Monsieur Pierre Gérard notamment nous firent l'honneur de participer.

Le jeudi 21 avril fut le plus chargé en communications. Après les allocutions de bienvenue et de présentation du programme, ces Rencontres commencèrent par un exposé du père **Georges Passerat**, professeur à l'Institut Catholique, directeur de l'Institut d'études occitanes, qui rappela la fondation au XIIe siècle de l'abbaye de Feuillant, en un lieu de l'antique forêt de Bouconne qui deviendra la Bastide-de-Feuillant puis Labastide-Clermont (canton de Rieumes) ; puis il brossa les débuts de cette abbaye, sa première insertion et ses développements locaux et régionaux.

Notre ami **Pierre Gérard**, Conservateur général honoraire du Patrimoine, entretint d'abord l'assemblée de la vie religieuse aux XIIIe et XIVe siècles dans les diocèses méridionaux. L'après-midi, il développa les motivations et le déroulement du Concile de Trente et ses conséquences, c'est-à-dire la Contre-Réforme catholique, réaction tardive à la Réforme protestante mais indispensable et importante puisque plusieurs des décisions induites sont encore appliquées aujourd'hui par l'Église.

**M. René Souriac**, professeur, vice-président de l'Université de Toulouse-Le Mirail, nous rappela la situation économique et sociale du Comminges au XVIe siècle, année du Concile et de la Contre-Réforme cités, mais aussi de la naissance et de la mort de Jean de La Barrière. Malgré le rattachement du Comminges au Domaine de la Couronne, le XVIe siècle conservait encore de nombreuses traces de la politique des comtes de Comminges qui eurent la sagesse, pendant longtemps, de gérer leur comté en bons pères de famille. Malgré les indéniables mouvances constatées, notamment par le jeu des mariages, une grande stabilité y favorisa l'éclosion sociale.

Il me revint de présenter Jean de La Barrière, fils d'un trésorier-général de la Vicomté de Turenne, né à Saint-Céré le 31 avril 1544 qui, après des études à Toulouse, Bordeaux et Paris, fut abbé commendataire de cette modeste abbaye cistercienne de Feuillant ; mais il ne pouvait admettre n'être qu'un privilégié désigné par le roi Charles IX pour remplacer un abbé passé à la Réforme. Il passa par les différentes formations, universitaires et religieuses, afin d'être admis à la prêtrise puis à l'abbatiate régulier. Ce fut seulement ensuite qu'il prit possession de l'abbaye et la réforma pour ramener ses moines à la stricte règle de Saint-Benoît tout en respectant les directions de saint Bernard de Clairvaux. De cette réforme naquit ensuite l'Ordre des Feuillants qui essaima dans toute la France et en Italie. Ami du roi Henri III et de la reine-mère, il subit les assauts répétés de la Ligue et de ses membres. Il mourut à Rome le 25 avril 1600. Le pape Clément VIII le fit Bienheureux par assimilation.

**M. André Cluzet**, directeur de l'École intercommunale de Gratens et membre du Bureau de Savès-Patrimoine, nous exposa précisément l'essaimage de cet Ordre en France ainsi que la formation et l'implantation des congrégations de Feuillantines.

Vingt-six abbayes ou congrégations furent ainsi installées au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles qui disparurent à la Révolution Française où elles furent frappées d'expulsion de leur institution.

Le vendredi, notre ami **Cluzet** ouvrit la séance du matin par une vaste évocation de la vie économique de l'abbaye de Feuillant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; il rappela notamment la dispersion du foncier et des bâtiments lors des ventes révolutionnaires des Biens nationaux.

Le Père **Lucien Aubry** (O.C.S.O.), actuellement aumônier des trappistes de l'abbaye N.D. de Bonne-Espérance, en Dordogne, développa la Réforme de Jean de La Barrière et ses conséquences, tant pour la formation de l'Ordre des Feuillants que par les répercussions qu'elle eut dans les Chapitres généraux de l'Ordre cistercien. Il évoqua ensuite les réformes qui s'ensuivirent jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le mobilier dispersé de l'abbaye de Feuillant et les objets cultuels de l'abbatiale N.D. de Charité, furent évoqués par **H.L. Petit** qui conclut par la nécessité d'en dresser un inventaire afin de faire protéger ces objets et mobiliers au titre des monuments historiques (O.M.).

Les exposés s'achevèrent sur "les Feuillants dans notre mémoire collective" que **Guy Bergès**, Président de Savès-Patrimoine, évoqua à travers la littérature mais aussi les noms de rues et les vestiges de plusieurs abbayes.

Ces Rencontres comprirent aussi, le vendredi après-midi, une visite de l'ancienne abbaye des Feuillants de Toulouse (Saint-Cyprien) aujourd'hui Séminaire régional ; elle était commentée par le Père **Jean Rocacher**, professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, secrétaire général de la Commission départementale d'Art Sacré, auteur de plusieurs ouvrages édités chez Privat. Cette visite fut suivie d'un office solennel concélébré en l'insigne Basilique Saint-Sernin, présidé par **Mgr l'Archevêque de Toulouse**. Une magnifique chorale de 64 exécutants, dirigée par le Père **Th. Bachet** (O.F.M.C.) – formée de chanteurs des chorales de Carbonne, Gratens, Labastide-Clermont, L'Isle-en-Dodon et Longages – assura la partie chantée. La messe fut suivie d'une procession aux reliques du bienheureux abbé Jean de La Barrière.

Pour clore ces Rencontres, le samedi 23, furent visités et présentés :

- le domaine abbatial de Feuillant, par MM. **Argel** et **Cluzet** ;
- l'église paroissiale de Labastide-Clermont, par M. **Pierre Gérard** ;
- une exposition de 23 panneaux, par MM. **P. Lasseube** et **A. Cluzet**.

Un diaporama, monté par M. **P. Lasseube**, fut présenté et commenté par son auteur.

Après un apéritif de l'amitié offert par **M. le Maire et la municipalité de Labastide-Clermont**, un excellent repas réunit tous les participants, orateurs disponibles et élus locaux ou résidents de ce charmant village. Un débat permit à quelques uns de poser des questions et aux participants d'y répondre, éclairant encore quelques coins d'ombre.

Il revint à M. **Pierre Gérard** qui, depuis 1993 présidait aux travaux de la Commission technique, de conclure ces Rencontres qui réunirent 122 personnes inscrites et environ 300 autres au cours des visites et cérémonies.

D'ores et déjà nous pouvons indiquer que les **3èmes Rencontres Cisterciennes en Comminges** se tiendront à **Eaunes en 1997** sur le thème "Eaunes, abbaye cistercienne de Muret".

Les 2èmes Rencontres Cisterciennes en Comminges feront l'objet d'une publication des Actes en fin d'année ; vous pourrez vous procurer cette publication auprès de l'une des associations organisatrices ou bien y souscrire dès à présent (prix préférentiel). Vous trouverez ci-joint le bulletin de souscription.

H.L. PETIT

## \* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

**Commingeois, vous avez la parole !**

### **ARGUENOS : disparition du mouton (2e moitié du XIXe siècle)**

Dans la première moitié du XIXe siècle, le mouton n'était pas admis dans les pâturages de terres incultes (vaine pâture).

Cet usage tombant en désuétude, on peut considérer qu'au début de la 2ème moitié du XIXe siècle, les "bêtes à laine" et les "bêtes à cornes" avaient en commun les pâturages situés sur la commune, vaine pâture, pelouses communales et pelouses de l'État.

Dès 1855, se basant sur l'**usage ancien** le Conseil municipal décida de faire cesser l'abus consistant à introduire le mouton dans la vaine pâture (séance du 15 mai 1855), pour réserver les pacages **aux animaux utiles à l'agriculture** (séance du 15 novembre 1865).

L'administration forestière ayant complanté des pelouses de l'État la surface des pâturages se trouva amputée et en vue de **conserver des territoires suffisants pour les "bêtes à cornes"**, le mouton fut cantonné sur une seule pelouse communale dite "le Calem" (séance du 11 mai 1862) puis sur celle dite "le Chiou" (séance du 4 février 1866).

En application du décret impérial du 28 octobre 1865, la dépaissance du mouton put s'exercer sur 726 ha de bois de l'État et celle des bovins sur seulement 200 ha, en raison des pentes rapides.

La répartition des pâturages ne satisfaisant plus personne le Conseil municipal décida de fixer le nombre de moutons dans la commune et il justifia aussi sa décision : "*un propriétaire exploitant a besoin de tenir 2 vaches mais on ne conçoit pas qu'il ait besoin de 100 à 200 moutons...*". "*Car, autrefois, tout bon propriétaire avait de 20 à 30*

moutons". "En fixant à 2 bêtes à laine par ha de terrain joui par chaque propriétaire c'est retomber dans les **anciens usages**". Il faut ajouter celles que la loi autorisa à tout chef de famille ne possédant pas de terre. Ainsi 650 moutons semble l'idéal contre 300 bovins (séance du 15 novembre 1865).

Suite à des réclamations, le Conseil municipal délibéra pour apporter quelques modifications : "chaque propriétaire ou fermier pourra faire conduire au pâturage six bêtes à laine et une vache avec son veau comme la loi en donne le droit à celui qui n'est ni propriétaire ni fermier" et "chaque propriétaire ou fermier pourra en outre envoyer à la dépaissance deux bêtes à laine et une bête à cornes" ou un cheval par ha de terre qu'il exploite" (séance du 29 mai 1886).

Jusqu'en 1895, l'Assemblée communale n'est pas revenue sur ce problème ; mais, le mouton était en voie de disparition. Aussi, semble-t-il exagéré d'affirmer que "**les bêtes à laine nuisent considérablement aux bêtes à cornes que possèdent la généralité des habitants**" (séance du 2 juin 1895).

Seul un propriétaire possédait à ce moment là une vingtaine de moutons à l'engrais (lettre du 10 juin 1895) et il fit vainement appel au Préfet pour empêcher la disparition du mouton.

Il aura donc suffi de 40 ans et de huit délibérations du Conseil municipal pour en arriver là, en prônant le "**retour aux usages anciens**" (15 mai 1855 et 4 mars 1866) et en "**favorisant les animaux utiles à l'agriculture**" au **détriment du mouton "élevé en vue d'un intérêt purement industriel et commercial"** (15 novembre 1865 et 4 mars 1866).

Sources :

A.D.H.G. série 2 O Arguenos  
série D

**Marie-Louise ALCOBENDAS-BOUCHE**

Texte communiqué par **Mme Marie-France Puységur-Mora**, responsable de l'Antenne du Comminges des Archives de la Haute-Garonne à Saint-Gaudens.

### **\* RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (suite)**

"Dans la cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges, les boiseries de clôture du chœur liturgique jouissent d'une grande réputation. Les inscriptions que l'on relève sur cet admirable ouvrage méritent l'attention du linguiste et de l'historien autant que de l'amateur d'art.

Sous le jubé, côté extérieur, la cloison offre de chaque côté de la porte trois bas-reliefs figurant des personnages. Ceux de gauche – rehaussés de couleurs – représentent

des saints particulièrement vénérés dans le diocèse. C'est sans doute en raison de leur popularité que leur nom, gravé au-dessous, sont en langue vulgaire (occitan) : S. SEBASTIAN, S. BERTRAN, S. ROC. (A noter que Bertran, sans "d" final, est la forme spécifique gasconne – le gascon étant le dialecte local).

Quant aux autres inscriptions, notamment celles qui à l'intérieur accompagnent les effigies des personnages bibliques, saints ou vertus, elles sont soit en latin (IONAS, SIBILLA LIBICA...), soit en occitan (Sta ANNA, S. AMBROSI, Sts GREGORI), soit en français (CHARITE, PRUDENCE, FOY).

Les boiseries de Saint-Bertrand, dont les premières furent inaugurées d'après une inscription la nuit de Noël de l'an 1535 offrent donc un intéressant témoignage de la mutation linguistique en cours à cette époque. Rappelons la date de l'Edit de Villers-Cotterêts : 1539".

**Texte communiqué par André LAGARDE de Carbonne**

## **\* AVIS DE RECHERCHE n° 59**

### **Elevage des vers à soie et culture des mûriers au XIXe siècle**

Certaines personnes désireraient savoir quels furent dans le Comminges l'élevage des vers à soie et les cultures des mûriers.

Il est connu à Cazères que des plantations de mûriers eurent lieu dans le diocèse Saleich (famille de Roquemaurel) et dans celui de Maupéou.

Par ailleurs, nous avons relevé dans les **archives municipales de Cazères (correspondance)** 23 janvier 1838, n° 57 : "*Nous avons dans le canton plusieurs personnes qui se livrent en petit à l'éducation des vers à soie, que notamment dans la commune de Palaminy il existe une magnanerie, que nous avons deux plantations de muriers et que nous verrons avec plaisir Mr Henri Bourdon dans nos contrées afin de pouvoir profiter de son instruction tant sur l'éducation des vers à soie que sur la culture des muriers*".

Exista-t-il à Saint-Elix au domaine du château et à proximité de l'orangerie une plantation de mûriers comme cela nous a été dit lors de notre étude sur **Saint-Elix** (1992) ? Que fut-il entrepris ou réalisé à ce sujet dans le Bas Comminges (Muretain) ?

**Communiqué par Gabriel MANIÈRE**

---

**\* RÉPONSE A L'AVIS DE RECHERCHE n° 57****Réglementation relative au tabac sous le Premier Empire**

Rappelons que le tabac introduit en France dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par Jean Nicot fut d'un tel rapport que l'état s'en réserva le monopole et en contrôla la production et la vente. La ferme des tabacs fut concédée par Louis XIV à la fin du XVII<sup>e</sup> s. Son revenu passa de 500 000 livres la première année à 4 millions en 1718 pour atteindre 32 millions à la veille de la Révolution.

Supprimé en 1791 l'impôt sur le tabac reparaît avec la loi du 22 brumaire an VII (12 novembre 1798). D'après cette loi, la culture, la fabrication et le commerce du tabac sont libres mais on assujettit les fabricants et débitants de tabac au paiement d'une taxe spéciale. En outre, un droit d'importation est perçu sur l'entrée des feuilles tandis que l'importation du tabac fabriqué est prohibée. Mais par suite de fraude le revenu tiré par le Trésor Public à partir du tabac est en baisse constante malgré l'élévation des taxes.

Le monopole du tabac au profit de l'État est rétabli par le décret impérial du 29 décembre 1810. L'achat de tabac en feuilles, la fabrication et la vente des tabacs fabriqués sont attribués exclusivement à "la régie des droits" réunis par le décret impérial du mois de décembre 1810.

Nous remercions bien vivement notre ami Jacques Sicart qui nous a fait parvenir un très intéressant document que nous reproduisons ci-après. Il concerne les tarifs pratiqués à Toulouse, au début de l'Empire, pour la vente des différentes qualités de tabac, par Daran père, fils et Compagnie, manufacturiers, rue des Chapeliers.

**\* RÉPONSE A L'AVIS DE RECHERCHE n° 58****Comment le culte de saint Caprais est apparu à Vieille-Toulouse ?**

En consultant les visites pastorales se trouvant aux Archives de la Haute-Garonne (1 G 626) nous apprenons que l'église de Vieille-Toulouse possède des reliques de saint Caprais : "*Un reliquaire de saint Caprais, neuf, en bois doré, aux ornements, au pied duquel est attaché une pierre cournaline<sup>1</sup> à façon de coeur enchâssé dans l'argent avec son étui de cuir*" (visite du 2 juillet 1647).

Nous apprenons, également, qu'il existe, à l'intérieur de l'église, une chapelle dédiée à saint Jean et saint Caprais et que devant l'autel de cette chapelle on trouve "*une image représentant Dieu le père au bas de laquelle figurent saint Jean Baptiste et saint Caprais martyrs*". Nous savons, par ailleurs, qu'il existe dans cette paroisse une confrérie de saint Jean et saint Caprais et qu'une indulgence plénière a été accordée par le pape Urbain VIII, en 1624, aux membres de cette confrérie, le 20 octobre, jour de la saint Caprais.

---

<sup>1</sup> Agate demi-transparente de couleur rouge.

tabac  
Coulouse



Coulouse le 4 nivose l'an 13  
M<sup>re</sup> Ribal a f<sup>re</sup> Antonin

DEPUIS long-temps l'augmentation des Feuilles commandait une hausse sur le Fabriqu<sup>e</sup> : nous l'avons retardée autant qu'il nous a été possible ; mais aujourd'hui que les prix des Matières premières se sont considérablement élevés , et d'une manière si rapide , nous nous voyons forcés d'établir nos prix , à dater de ce jour , ainsi qu'il suit :

TABAC ficelé et râpé , de choix .	54 s. la livre.
ditto , ficelé et râpé , 1 <sup>re</sup> . qualité .	48.
ditto , ficelé et râpé , 2 <sup>e</sup> . qualité .	44.
ditto , ficelé et râpé , 3 <sup>e</sup> . qualité .	40.
Andouilles de Clairac . . . . .	54.
ditto de Saint-Vincent . . . . .	54.
Râpé de Clairac . . . . .	54.
ditto de Saint-Vincent . . . . .	54.
Scaferlaty , ou à fumer . . . . .	48.

Les Tabacs râpés à la râpe 4 s. par livre en sus.

A ces limites , nos Tabacs continueront d'être vendus pris en Fabrique , futailles à la charge de l'acheteur , et payables au terme de trois mois.

Nous vous prévenons encore que par de puissantes raisons motivées par quelques dispositions de la dernière loi sur le Tabac , et par les instructions qui y sont relatives , nos Voyageurs ne pourront désormais recevoir de mémoires qu'autant qu'ils seront signés par nos acheteurs.

NOUS AVONS L'HONNEUR DE VOUS SALUER.

J<sup>re</sup> Daran père & C<sup>ie</sup>  
J<sup>re</sup> Daran

Ainsi, le culte de saint Caprais à Vieille-Toulouse s'explique sans aucun doute par la présence dans la paroisse de reliques de ce saint, reliques attestées dès le XVI<sup>e</sup> siècle (visite pastorale du 8 octobre 1596).

Gilbert FLOUTARD

### \* EN PARCOURANT LES REGISTRES PAROISSIAUX

Situés au bord même de la Garonne, sur la rive gauche inondable, l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et l'Hospice Saint-Joseph de la Grave sont souvent en période de crue envahis par les eaux impétueuses du fleuve qui provoquent des dégâts considérables aux bâtiments hospitaliers.

Dans l'excellente plaquette consacrée à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques<sup>2</sup>, Madame Lise Enjalbert ne manque pas de signaler les crues dévastatrices du fleuve déchaîné. Donnons lui la parole : *"En 1759, 1770, 1772 trois inondations amenant l'eau jusqu'au premier étage abîment les bâtiments. L'une d'elles emporte toutes les provisions de l'hôpital"*.

A ce sujet, notre ami **Sylvain Cujives** a relevé sur le registre des sépultures de l'Hôpital général Saint-Joseph de la Grave déposé aux Archives municipales de Toulouse<sup>3</sup> la relation détaillée de l'inondation du mois d'avril 1770. Voici en quels termes s'exprime le prêtre chapelain chargé de la tenue du registre :

*"L'an 1770 et le 5 avril les eaux de la Garonne se sont accrues par les pluies et par la fonte des neiges de la montagne à un point que cette rivière a inondé tout le quartier Saint-Cyprien. L'eau est entrée dans l'Hôpital non seulement par la grande porte mais encore de tous les côtés. Il y en avait plus de quatre pans dans toute l'étendue de la grande cour et quatorze pans dans l'église parce qu'elle était plus enfoncée.*

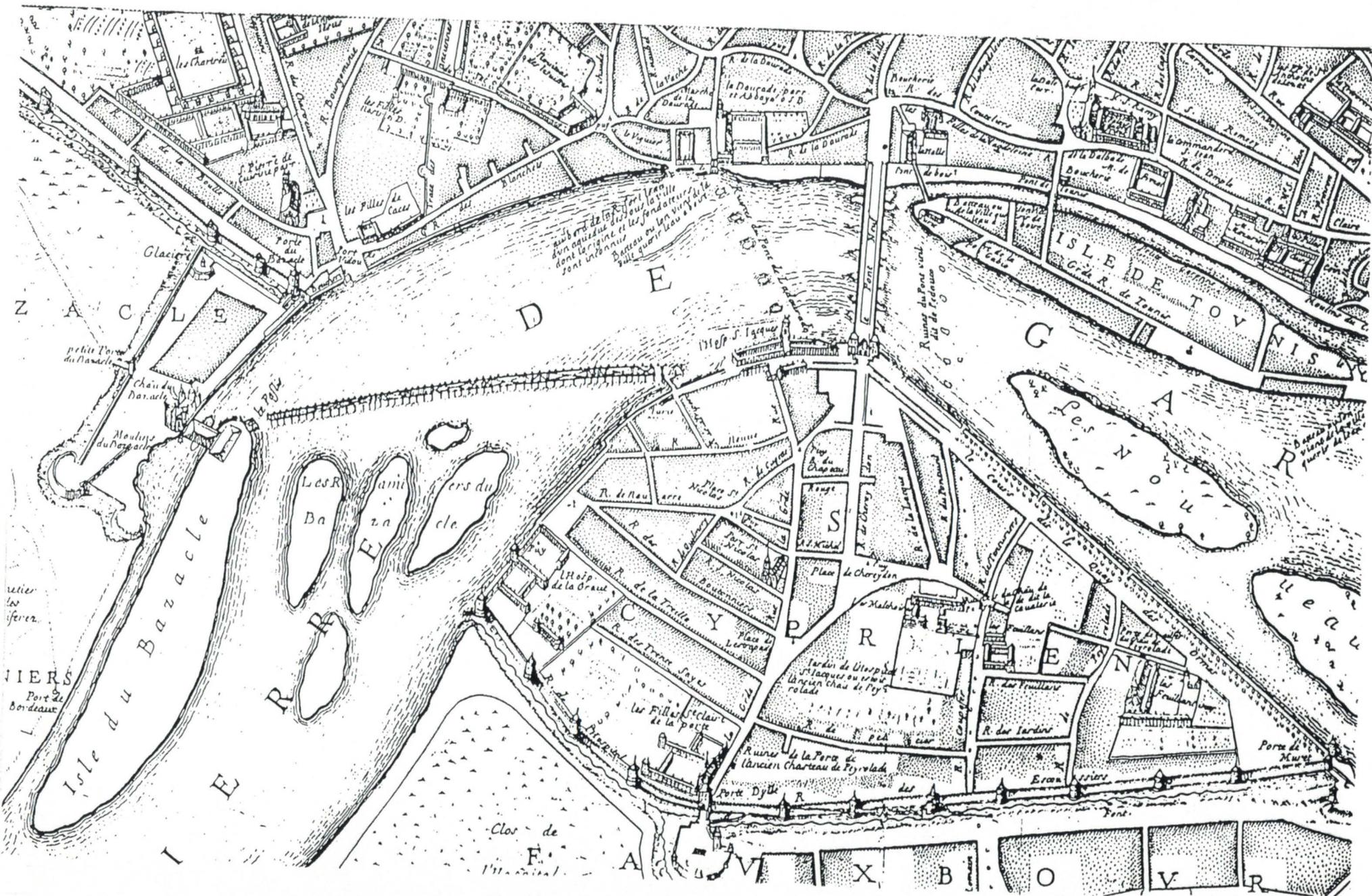
*On a remarqué que l'eau était encore entrée dans l'église par la fenêtre qui répond (sic) à la Garonne auprès du maître-autel.*

*La Garonne était très grosse à trois heures après-midi du 5 avril et les eaux s'accrurent toujours insensiblement jusqu'à trois heures après minuit du six. Cette inondation a fait beaucoup de ravages depuis la source de la Garonne jusqu'à Bordeaux. Notre hôpital en a beaucoup souffert. Et à cette occasion, on a été obligé d'élever le sol de l'église de cinq pans comme aussi les tribunes des filles et des femmes. La réserve a été portée à la chapelle du quartier de force. Et comme l'eau avait encore gagné ce quartier on fut obligé de la monter au salon du même quartier où elle resta pendant toute la nuit. On supprime toutes les autres circonstances de cette inondation.*

*Certifié véritable : Barthe, prêtre chapelain.*

<sup>2</sup> Lise Enjalbert, *Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse*, Association des Amis de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et de l'Hôpital de la Grave, Toulouse, 1989.

<sup>3</sup> Archives municipales de Toulouse GG 747.



**Le Quartier Saint-Cyprien au XVIIIe s.** d'après le plan Jouvin de Rochefort.  
 On aperçoit très distinctement l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et l'Hospice Saint-Joseph de la Grave ainsi que les piles de l'ancien pont de la Daurade.  
 Extrait de *Toulouse d'après les plans anciens* de Claude Rivals, Roger Camboulives et Georges Angély (ouvrage publié en 1972)

*Nota. Qu'au cas il survint une pareille inondation (sic) et pour pouvoir facilement faire écouler les eaux de l'église, on a pratiqué en 1771 un petit aqueduc au milieu de l'amphithéâtre bâti au fond de l'église et qui passant sous les marches et sous le seuil du portail va joindre le grand aqueduc qui est dehors à 4 ou 5 pas de l'entrée et qui se décharge dans la rivière. Par cette précaution il n'y aura qu'à déboucher l'un et l'autre aqueduc et comme on a donné la pente nécessaire aux eaux, elles s'écouleront de suite d'elles-mêmes. C'est ce que marque l'inscription de la pierre placée au centre de la dernière marche au fond de l'église. Et pour conserver la mémoire de cet événement on a fait graver deux autres pierres placées l'une au fond de la fenêtre par où l'eau entra et l'autre au-dessus du tronc qui est à la porte près l'autel de Notre-Dame. L'inscription de ces deux pierres est la même. Et fait en peu de mots le détail de ladite inondation."*

**Texte communiqué par Sylvain CUJIVES**

## **\* EN PARCOURANT LES REGISTRES NOTARIÉS**

### **Notes du notaire de Bourg Saint-Bernard, Bernard Fabre**

(registre de 1626 3 E 13542 f° 243 et 244)

*"Sera mémoire q. le 20e décembre aud an /1626/ une compagnie du cap<sup>ne</sup> Machault du régiment de normandie vint loger au bourg par ordonnance de monseigneur le duc de Ventadour & par ordonnance dud. seigneur délogerent le 23 dud mois sen yrent prendre logement à Cambon & roquevidal et le mesme jour une compagnie du Sr de Montheborde venant de la bessede vint aud bourg & la ville les pria d'aller à roques ce qu'ils firent, le 24e dud mois, la compagnie du sieur de Marseilhac venant de garnizon de autheribe ayant logé à Ste Gabelle et à Villefranche vindrent loger aud. bourg led. jour veilhe de noel & le 26e dud mois lad. compagnie de roques vint aud. bourg q. y logèrent toutes deux en garnizon & sy yrent le unzieme jour de janvier 1627/ prendre leur logement a belcastel & y demeurerent troys sepmaines & plus & cy apres prindrent le cartier du pays bas & sen... deux lancepassades & ... vallets sy m pendant/ 22 jours qu'ils y demeurerent en garnizon 40 livres de bon escus."*

signé fabre not.

Cette note du notaire Fabre de Bourg Saint-Bernard, nous donne quelques précisions sur le passage des troupes au Bourg et à Belcastel. Il s'agit du soulèvement de Rohan qui tenait Castres et combattait les troupes de Thémines en 1625.

Il résulte de cette note que la compagnie du capitaine Machault resta au Bourg du 20 au 23 décembre 1626 avant d'aller à Cambon et à Roquevidal.

Le 23 décembre arrive la compagnie d'un autre capitaine qui est logée à Roques (2 km à l'ouest du Bourg).

Du 26 décembre au 11 janvier 1627 deux compagnies sont en garnison au Bourg :

- 1 – celle du capitaine Marseilhac venant d'Auterive, Cintegabelle et Villefranche
- 2 – celle qui était à Roques.

A Belcastel ces deux compagnies y sont en garnison pendant 22 jours.

Elles vont ensuite au "cartier du pays bas", sans autre précision.

De 1625 à 1629 tout le Lauragais fut le théâtre d'importants mouvements de troupes entre Auterive et La Bécède qui sont cités dans cette note.

Bassompierre prendra Fronton en 1629 (L. Dutil).

Le passage de ces compagnies s'accompagnait souvent de vols de chevaux ou de bétail et de déprédations.

Tous ces désordres se termineront par la bataille de Castelnaudary en 1632.

**Texte et commentaires de Gabriel BERNET**

Un **appel est lancé à tous nos amis** pour qu'ils nous fassent parvenir des textes de 3 ou 4 pages maximum afin de les insérer dans les futures "Lettres des Amis", à la rentrée.

Adressez-nous également des textes plus importants de 10 pages et plus qui paraîtront dans la série "Petites Bibliothèques". Par avance, merci !

En attendant, bonnes vacances à tous !

